

Évolutions monétaires à La Réunion au 31 décembre 2016

ÉVOLUTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE INTERNATIONALE

La croissance mondiale s'est maintenue à +3,1 % en 2016, selon l'édition de janvier 2017 des « Perspectives de l'économie mondiale » du FMI, malgré un ralentissement aux États-Unis et en dépit du vote en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'activité économique devrait selon le FMI s'accroître en 2017 et au cours des prochaines années (+3,4 % en 2017 et +3,6 % en 2018). Toutefois, ces projections demeurent teintées d'incertitude en lien avec un manque de visibilité sur l'orientation à venir de la politique économique américaine.

S'agissant plus spécifiquement de la zone euro, le PIB a progressé de 0,4 % au quatrième trimestre 2016 (après +0,4 % au trimestre précédent), selon Eurostat. Le chômage en zone euro est au plus bas depuis fin 2009, tandis que l'inflation, en glissement annuel, a atteint +1,8 % en janvier 2017, soit son plus haut niveau depuis début 2013. Sur l'année 2016, le PIB de la zone euro a progressé de 1,7 % et la Commission européenne prévoit une croissance de +1,6 % en 2017 et +1,8 % en 2018.

À l'issue de la réunion du 9 mars 2017, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, le Conseil a par ailleurs confirmé « *que nous poursuivrons nos achats au titre du programme d'achats d'actifs (asset purchase programme, APP) au rythme mensuel actuel de 80 milliards d'euros jusqu'à la fin du mois et, d'autre part, qu'à partir d'avril 2017, nos achats nets d'actifs devraient continuer à hauteur de 60 milliards d'euros par mois jusque fin décembre 2017 ou au-delà, si nécessaire, et en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif* ».

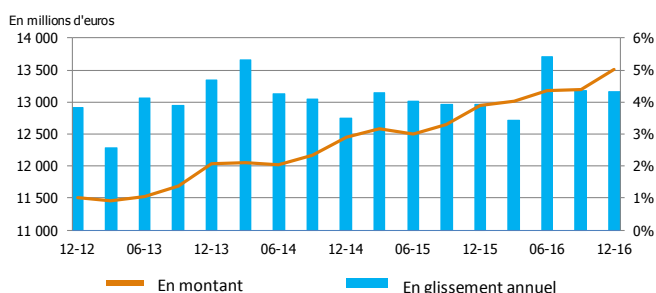
En France, selon les estimations publiées par l'INSEE, le PIB progresse de 0,4 % au quatrième trimestre 2016 (après +0,2 % au trimestre précédent) et de 1,1 % sur l'ensemble de l'année (après +1,2 % en 2015).

UNE ACTIVITÉ BANCAIRE DYNAMIQUE EN 2016

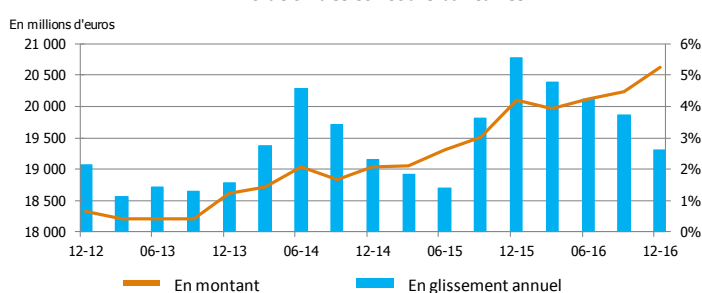
L'activité bancaire s'est de nouveau renforcée en 2016, dans un contexte de conditions financières exceptionnellement accommodantes (politique de la BCE de taux d'intérêt négatifs et d'assouplissement quantitatif) et d'un environnement conjoncturel bien orienté. Le modèle de la banque de détail continue de s'adapter aux contraintes réglementaires et prudentielles (Bâle 3, IFRS 9, conformité...) et de se transformer face à l'univers de taux bas, voire négatifs, et à l'émergence de la banque digitale. À La Réunion, le paysage bancaire se modifie avec l'arrivée de nouveaux acteurs (Compte nickel, Orange bank, assureurs, crowdfunding) et la fusion entre la CEPAC et la Banque de la Réunion (BR). Deux acteurs bancaires majeurs dominent désormais la place qui est également animée par un repositionnement stratégique des établissements et une volonté de diversification de leurs sources de revenus.

L'activité bancaire en 2016 est restée dynamique, avec une production importante. Par ailleurs, la répartition des actifs financiers fait apparaître une appétence marquée des agents économiques pour une plus grande liquidité de leurs avoirs, dans un contexte de taux de rémunération particulièrement bas.

Évolution des actifs financiers



Évolution des concours bancaires



INFLEXION DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES, DYNAMISME POUR LES MÉNAGES

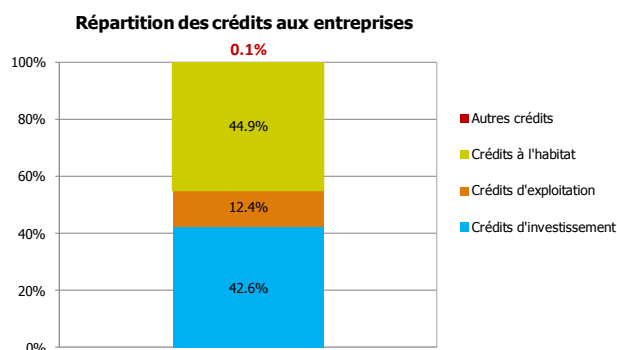
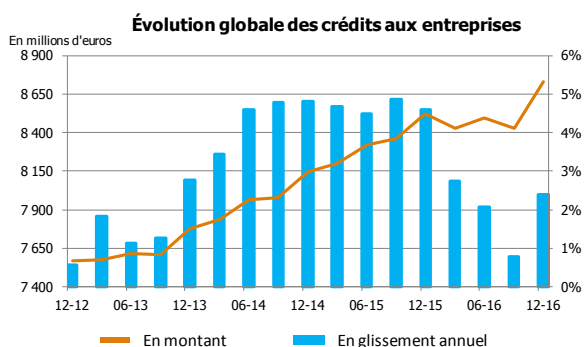
Les encours des crédits bruts consentis à l'économie progressent de 2,6 % en 2016 après +5,6 % en 2015, année soutenue par des financements importants consentis aux entreprises et aux collectivités locales (Nouvelle Route du Littoral et SEM des bailleurs sociaux). La progression des encours bruts s'établit à +525 millions d'euros pour l'année 2016, contre +1 059 millions d'euros l'année précédente.

Ralentissement des crédits aux entreprises

L'année 2016 enregistre une inflexion de la croissance de l'encours **des crédits aux entreprises**. À fin décembre 2016, ces derniers progressent seulement de 2,4 % sur un an, alors qu'ils progressaient à un rythme supérieur à 4,5 % en 2014 et 2015. Néanmoins, un rebond des financements consentis aux entreprises a été enregistré au quatrième trimestre 2016, alors que la tendance avait été baissière tout au long des trois premiers trimestres de cette année.

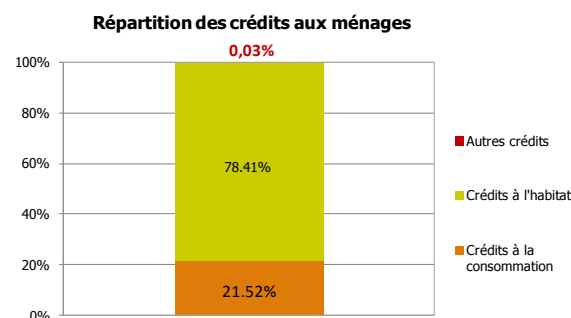
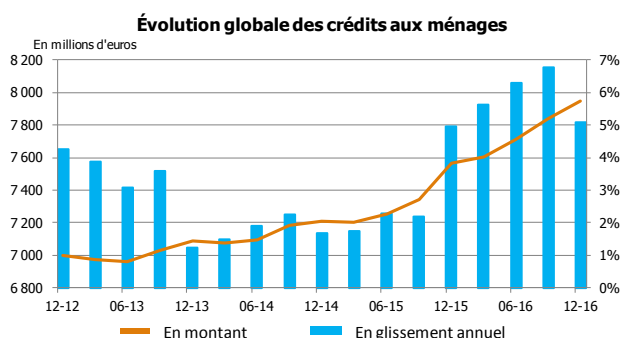
Cette évolution s'explique par la contraction des crédits d'exploitation aux entreprises (-3,2 % en 2016 essentiellement au cours des six premiers mois de 2016 où ils reculent de -6,7 %) alors que ceux-ci avaient progressé fortement l'année passée (+9,5 % en 2015). Le recul enregistré en 2016 est néanmoins cohérent avec la hausse des comptes courants créditeurs enregistrée sur la même période (+15,3 % sur l'année 2016). Seul l'affacturage progresse en 2016 (+22,0 % après +24,1 % en 2015) tandis que les autres formes de financement de l'exploitation des entreprises reculent (de -15,6 % pour les comptes ordinaires débiteurs à -2,2 % pour l'escompte de créances commerciales).

Les financements de l'immobilier des entreprises ralentissent également sensiblement par rapport aux années précédentes (+3,0 % en 2016 après +5,0 % en 2015 et +6,0 % en 2014) en raison notamment d'une moindre croissance des financements consentis par les prêteurs institutionnels aux sociétés d'économie mixte intervenant dans le domaine du logement social, qui représente aujourd'hui une part prépondérante de ces financements. Enfin, la croissance des crédits d'investissement demeure solide à +4,0 % en 2016 après +3,9 % en 2015. Les encours de crédit-bail progressent de +6,7 % sur l'année (+9,1 % l'année précédente) tandis que les crédits d'équipement s'inscrivent en hausse de 3,6 % (contre +3,1 % précédemment).



Accélération de la croissance des crédits aux ménages

A contrario, **les concours consentis aux ménages** continuent de progresser sensiblement sur l'ensemble de l'année 2016, avec une hausse de leurs encours de 5,1 % à fin décembre 2016, contre +5,0 % à fin décembre 2015. Ils atteignent un niveau historiquement haut de 7,9 milliards d'euros à fin 2016.



Les crédits à la consommation des ménages s'inscrivent ainsi durablement en hausse en 2016. Celle-ci atteint +6,2 % sur un an. Il s'agit du septième trimestre de hausse consécutive des crédits à la consommation, après les nombreuses années de baisse continue enregistrée à partir de 2008. Ils s'établissent désormais à 1,7 milliard d'euros, proche du pic atteint en décembre 2008 (1,8 milliard d'euros). L'encours des **crédits à l'habitat** aux ménages progresse également sensiblement en 2016 (+4,9 %), en léger retrait néanmoins par rapport à la progression enregistrée en 2015 (+5,9 %). La hausse des crédits à la consommation s'établit ainsi à 99 millions d'euros en 2016 (contre +26 millions d'euros en 2015) tandis que celle des crédits à l'habitat s'établit à +288 millions d'euros (contre +329 millions d'euros en 2015). Les crédits à l'habitat des ménages représentent désormais 78,4 % des crédits totaux octroyés aux ménages.

Repli des crédits aux collectivités locales en 2016

L'encours des **crédits consentis aux collectivités locales** diminue de 0,4 % en 2016 (-10 millions d'euros) alors qu'ils avaient très fortement progressé l'année précédente (+14,6 % soit +292 millions d'euros). La hausse de 2015 s'expliquait notamment par l'octroi de financements consentis dans le cadre de la Nouvelle Route du Littoral (NRL). Ils s'établissent à un encours de 2,3 milliards d'euros à fin décembre 2016.

Les **crédits aux autres agents** regroupent l'ensemble des autres financements octroyés dans le département. Ces encours reculent de 1,4 % en 2016, après avoir progressé de 12,6 % en 2015. La plus grande partie de ces encours (54,3 %) porte sur les administrations de sécurité sociale (407 millions d'euros, soit +16,4 % en 2016 après +14,9 % en 2015), et plus particulièrement sur les groupes hospitaliers. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM) représentent 17,8 % des crédits aux autres agents (134 millions d'euros, soit +0,7 % en 2016 après +9,8 % en 2015). Les prêts à la clientèle financière (13,8 % du total) s'inscrivent également en hausse (104 millions d'euros, soit +34,3 % en 2016 contre +1,9 % en 2015).

Poursuite de la baisse de la sinistralité

Pour la quatrième année consécutive, les créances douteuses brutes portées par les établissements de crédit installés localement (ECIL) diminuent sensiblement en 2016 (-5,3 % après -7,5 % en 2015 et -10,3 % en 2014), en lien notamment avec de nouvelles cessions de portefeuilles de créances compromises à des cabinets de recouvrement spécialisés (comme en 2014 et 2015). L'encours des créances compromises a ainsi reculé de 257 millions d'euros depuis fin 2012. Le taux de créances douteuses de la place (pour les seuls ECIL) s'établit à 4,0 % des encours bruts totaux fin 2016 contre 4,4 % en 2015 et 6,0 % en 2012 (y compris les encours des prêteurs institutionnels qui ne déclarent pas de douteux). Le taux de provisionnement des créances douteuses (des seuls ECIL) continue de se dégrader pour s'établir à 56,4 % à fin 2016, contre 61,0 % à fin 2015.

CROISSANCE DES ACTIFS FINANCIERS, PRÉFÉRENCE POUR LA LIQUIDITÉ

L'encours total des **actifs financiers détenus par les agents économiques réunionnais** s'établit à 13,5 milliards d'euros à fin décembre 2016, en progression de 4,3 % sur un an, soit une collecte nette supplémentaire de 559 millions d'euros pour l'année 2016. À titre de comparaison, la hausse des actifs financiers s'était élevée à +3,9 % en 2015, pour une collecte nette supplémentaire de 490 millions d'euros.

L'année 2016 enregistre ainsi la plus forte variation de la collecte depuis la crise financière de 2007, mais celle-ci demeure encore bien inférieure aux niveaux qui étaient observés au cours des années précédant la crise financière (autour des 750 millions d'euros par an). À noter que la préférence des agents économiques pour la liquidité est marquée, en lien avec la faible rémunération des produits d'épargne dans un contexte de taux d'intérêt faibles et de taux de marché légèrement négatifs.

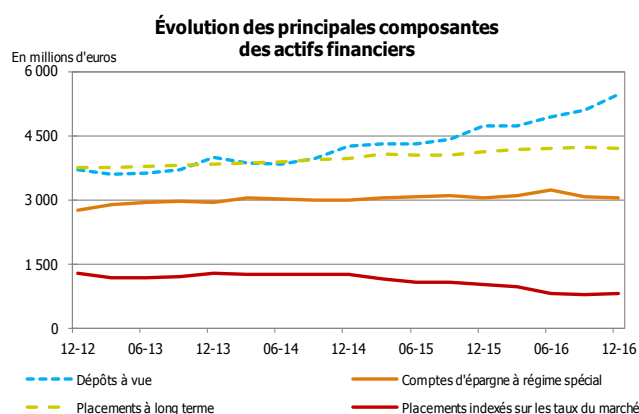
Les comptes de **dépôts à vue** progressent très rapidement (+15,1 % en 2016 après +11,7 % en 2015). Ils bénéficient notamment de la hausse des disponibilités détenues par les sociétés non financières (+15,3 % en glissement annuel après +16,4 % l'année précédente), en lien probablement avec le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Les disponibilités des autres agents progressent également très sensiblement (+54,4 % en 2016 après +10,8 % en 2015), en lien notamment avec une hausse des dépôts des administrations de sécurité sociale (+2 302,4 % entre 2015 et 2016).

L'**épargne à long terme** s'inscrit également en hausse (+1,7 % sur l'année 2016). Son rythme de progression ralentit néanmoins sensiblement par rapport à l'année précédente où cette composante de l'épargne s'était accrue de +4,1 %. Les faibles performances de l'année 2016 s'expliquent par un recul des encours d'assurance-vie au deuxième semestre 2016 (-0,9 %).

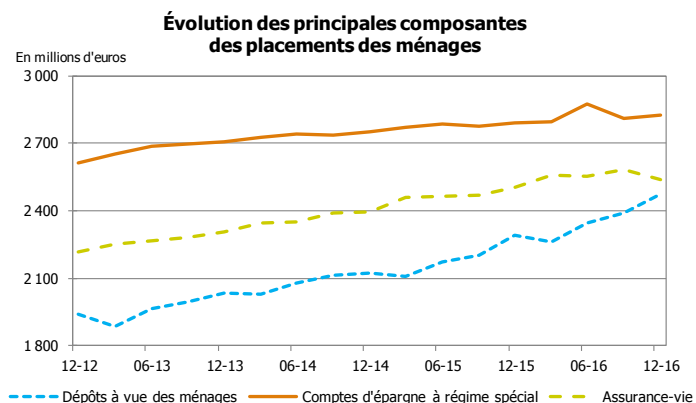
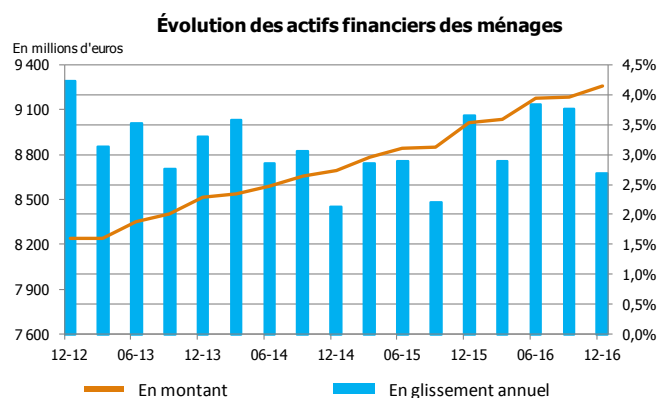
Les **placements liquides ou à court terme** continuent de reculer significativement en 2016 (-5,6 %, soit -229 millions d'euros) comme l'année précédente (-4,0 % en 2015, soit -169 millions d'euros), rendus moins attractifs par une rémunération en baisse. Cette baisse touche désormais pratiquement tous les types de placements, même si les baisses demeurent plus sensibles pour les placements indexés sur les taux de marché (-20,9 % en 2016 après -18,6 % en 2015). Le recul des encours de certificats de dépôts des banques s'établit à -44,7 % en 2016 (après avoir déjà baissé de 50,4 % entre décembre 2014 et décembre 2015). Les comptes à terme de la clientèle, qui représentent une grosse proportion de ces placements, reculent quant à eux de 25,1 % (après -12,3 % en 2015). Les comptes d'épargne à régime spécial diminuent également de -0,4 % en 2016 (après +2,2 % l'année précédente). Seuls les livrets A et les livrets de développement durable continuent d'enregistrer une collecte nette positive (respectivement de +0,5 % et de +0,9 %).

Hausse de l'épargne des ménages

Les **actifs des ménages** progressent de 2,7 % en 2016 (soit +242 millions d'euros), soit un rythme en léger retrait par rapport à l'année 2015 (+3,7 %, soit +318 millions d'euros). Ce sont essentiellement les dépôts à vue des ménages qui en bénéficient (+8,1 % après +7,9 % l'année précédente). Les autres types de placement progressent de manière beaucoup plus modérée (+1,2 % pour les comptes d'épargne à régime spécial, +1,1 % pour l'épargne à long terme), voire s'inscrivent en fort recul (-19,6 % pour les placements liquides indexés aux taux de marché). À noter que les plans d'épargne logement (PEL) continuent d'afficher des taux de progression sensible (+3,5 % en 2016) bien qu'en ralentissement par rapport aux

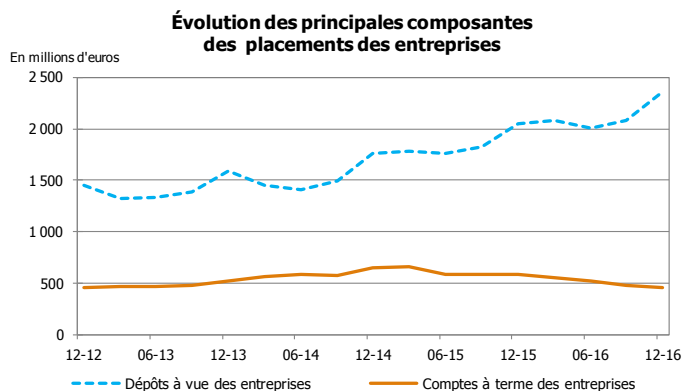
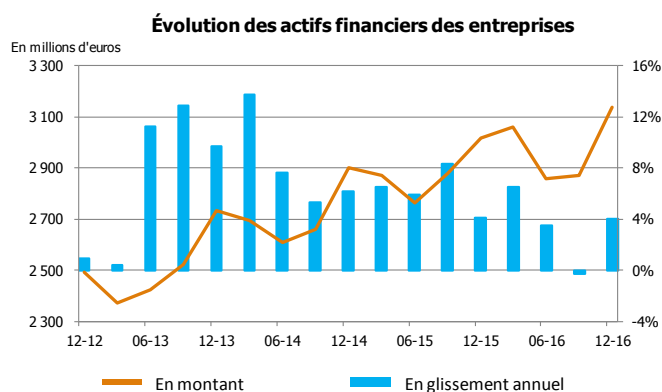


années précédentes (+8,0 % en 2015 et +6,8 % en 2014). Longtemps considérés comme le placement préféré des ménages réunionnais, les PEL ont souffert d'une décennie de désaffection, liée à des modifications réglementaires et fiscales moins favorables. Les placements boursiers des ménages s'inscrivent également en baisse (-7,5 % pour les obligations détenues par les ménages, -8,2 % pour les OPCVM non monétaires).



Bonne tenue des placements des entreprises

Les **placements des sociétés non financières** s'inscrivent en hausse de 4,0 % en 2016 (+120 millions d'euros), soit un rythme proche de l'année précédente (+4,1 %, soit +118 millions d'euros). La hausse des dépôts à vue (+15,3 % en 2016) permet de compenser le recul des autres formes de placement (-21,2 % pour les placements liquides et -7,3 % pour l'épargne à long terme).



Dynamisme des placements des autres agents

Les **placements des autres agents** croissent très fortement sur l'année 2016 (+21,5 % soit +197 millions d'euros), après une année 2015 déjà dynamique (+6,2 % sur l'année), grâce à la hausse des dépôts à vue (+54,4 %, en hausse de 220 millions d'euros). Les associations (ISBLM) concentrent 44,3 % de ces placements (en recul de 11,7 points en 2016 - leur poids dans les placements des autres agents s'élevait à 60,1 % à fin décembre 2015). Les placements des sociétés d'assurance et des fonds de pension ont fortement progressé en 2016 (+39,1 % soit +94 millions d'euros) de même que ceux des administrations de sécurité sociale (+2 302,4 %).

MÉTHODOLOGIE

- L'ensemble des données concernent des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) des établissements de crédit. Le périmètre d'étude regroupe Mayotte.
- Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédits non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements.
- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits par des ECIL, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations de compagnie d'assurance intervenant localement.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.

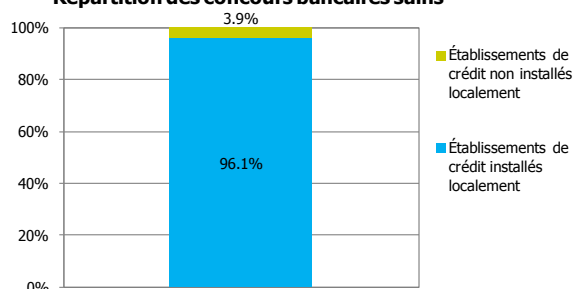
TABLEAUX STATISTIQUES

Les crédits à l'économie

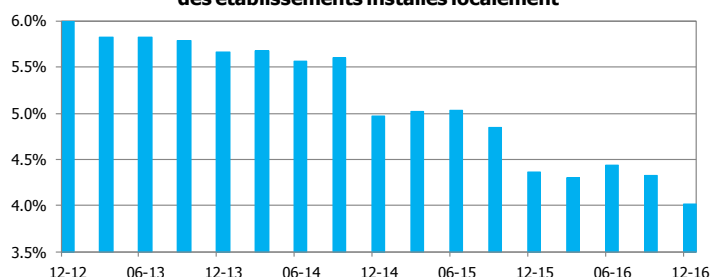
	Montants en millions d'euros								Variations	
	déc-12	déc-13	déc-14	déc-15	mars-16	juin-16	sept-16	déc-16	1 sem	1 an
Entreprises										
Crédits d'exploitation	1 139,9	1 084,8	1 018,9	1 115,7	1 020,1	1 041,0	978,5	1 080,0	3,7%	-3,2%
<i>Créances commerciales</i>	96,8	82,8	85,1	88,2	75,3	80,9	75,7	86,2	6,6%	-2,2%
<i>Crédits de trésorerie</i>	687,5	645,8	596,3	589,4	592,8	569,6	571,3	549,5	-3,5%	-6,8%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	102,0	113,3	102,6	107,5	104,6	96,6	95,4	107,4	11,2%	-0,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	223,7	218,0	178,0	240,1	212,8	213,9	179,8	202,7	-5,2%	-15,6%
<i>Affecturage</i>	131,9	138,2	159,5	198,0	139,2	176,6	151,7	241,6	36,8%	22,0%
Crédits d'investissement	3 321,0	3 206,2	3 438,1	3 573,1	3 560,3	3 580,7	3 571,2	3 717,4	3,8%	4,0%
<i>Crédits à l'équipement</i>	2 843,5	2 784,7	2 943,0	3 032,8	3 011,6	3 013,3	3 005,6	3 141,0	4,2%	3,6%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	248,1	239,7	140,7	141,1	140,4	142,9	148,9	149,7	4,8%	6,1%
<i>Crédit-bail</i>	477,5	421,5	495,1	540,3	548,7	567,4	565,6	576,4	1,6%	6,7%
Crédits à l'habitat	3 041,9	3 419,4	3 625,2	3 804,9	3 828,9	3 853,0	3 853,8	3 920,2	1,7%	3,0%
Autres crédits	62,1	63,4	66,5	29,2	18,0	18,1	24,1	10,4	-42,5%	-64,3%
Encours sain	7 564,9	7 773,8	8 148,6	8 523,0	8 427,3	8 492,8	8 427,6	8 728,0	2,8%	2,4%
Ménages										
Crédits à la consommation	1 620,3	1 580,6	1 588,5	1 611,3	1 622,5	1 658,5	1 683,4	1 710,4	3,1%	6,2%
<i>Crédits de trésorerie</i>	1 513,9	1 470,2	1 466,5	1 485,8	1 494,4	1 527,2	1 545,1	1 567,4	2,6%	5,5%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	50,5	56,3	63,5	53,2	55,5	54,8	54,1	51,5	-6,1%	-3,3%
<i>Crédit-bail</i>	55,8	54,2	58,5	72,3	72,6	76,5	84,2	91,5	19,6%	26,6%
Crédits à l'habitat	5 377,3	5 503,3	5 614,6	5 943,2	5 972,7	6 046,5	6 151,4	6 231,5	3,1%	4,9%
Autres crédits	1,3	2,1	2,7	8,8	9,2	5,0	4,9	5,8	16,1%	-34,4%
Encours sain	6 998,8	7 086,0	7 205,8	7 563,3	7 604,4	7 710,0	7 839,7	7 947,6	3,1%	5,1%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	14,1	6,9	27,4	66,7	157,4	163,4	193,4	32,1	-80,3%	-51,8%
<i>Crédits de trésorerie</i>	13,8	6,4	24,3	66,5	157,2	163,0	193,3	30,0	-81,6%	-54,8%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,3	0,4	3,1	0,2	0,2	0,4	0,1	2,1	432,9%	-ns-
Crédits d'investissement	2 014,4	1 942,0	1 971,7	2 218,6	2 071,4	2 056,8	2 063,6	2 243,6	9,1%	1,1%
<i>Crédits à l'équipement</i>	2 013,6	1 941,2	1 971,4	2 218,4	2 071,1	2 056,6	2 063,3	2 243,5	9,1%	1,1%
Autres crédits	0,1	2,4	1,2	2,2	0,1	0,0	0,1	2,0	5249,9%	-ns-
Encours sain	2 029,9	1 952,4	2 001,4	2 293,3	2 234,6	2 225,8	2 262,7	2 283,6	2,6%	-0,4%
Autres agents										
Encours sain	567,6	679,4	676,6	761,7	760,8	725,3	760,9	750,8	3,5%	-1,4%
TOTAL										
Encours sain	17 161,2	17 491,7	18 032,4	19 141,2	19 027,2	19 153,9	19 291,0	19 710,0	2,9%	3,0%
<i>dont ECNIL</i>	751,8	708,8	745,5	791,1	727,0	749,4	752,2	771,9	3,0%	-2,4%
Créances douteuses brutes	1 160,3	1 114,8	1 004,1	954,4	937,4	969,3	949,7	910,3	-6,1%	-4,6%
<i>dont ECIL</i>	1 049,2	1 007,3	903,9	836,1	822,9	854,6	837,2	791,9	-7,3%	-5,3%
<i>Créances douteuses nettes</i>	511,4	484,2	437,4	444,5	424,6	460,0	471,0	463,8	0,8%	4,3%
<i>(dt) Entreprises</i>	382,2	361,2	315,5	327,0	306,6	334,6	337,9	347,5	3,9%	6,3%
<i>(dt) Ménages</i>	125,0	120,6	119,5	115,7	116,1	119,0	121,9	106,2	-10,8%	-8,3%
Provisions	648,9	630,6	566,7	509,9	512,8	509,3	478,7	446,5	-12,3%	-12,4%
Encours brut total	18 321,6	18 606,5	19 036,5	20 095,6	19 964,6	20 123,3	20 240,7	20 620,3	2,5%	2,6%
Taux de créances douteuses	6,3%	6,0%	5,3%	4,7%	4,7%	4,8%	4,7%	4,4%	-0,4 pt	-0,3 pt
<i>dont taux de créances douteuses des ECIL</i>	6,0%	5,7%	5,0%	4,4%	4,3%	4,4%	4,3%	4,0%	-0,4 pt	-0,3 pt
Taux de provisionnement	55,9%	56,6%	56,4%	53,4%	54,7%	52,5%	50,4%	49,1%	-3,5 pt	-4,4 pt
<i>dont taux de provisionnement des ECIL</i>	61,8%	62,6%	62,7%	61,0%	62,3%	59,6%	57,2%	56,4%	-3,2 pt	-4,6 pt

ECIL / ECNIL : établissements de crédit installés localement / non installés localement (cf. méthodologie)

Répartition des concours bancaires sains



Évolution du taux de créances douteuses brutes des établissements installés localement



Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros								Variations	
	déc-12	déc-13	déc-14	déc-15	mars-16	juin-16	sept-16	déc-16	1 sem	1 an
Sociétés non financières	2 490.7	2 731.5	2 899.4	3 017.3	3 059.9	2 858.6	2 870.9	3 137.5	9.8%	4.0%
Dépôts à vue	1 447.1	1 586.1	1 758.0	2 046.3	2 085.2	2 003.3	2 079.5	2 359.1	17.8%	15.3%
Placements liquides ou à court terme	930.8	1 047.2	1 052.3	874.4	880.5	764.3	698.5	688.7	-9.9%	-21.2%
Comptes d'épargne à régime spécial	17.0	72.4	96.4	91.7	139.1	133.0	91.8	54.1	-59.3%	-41.0%
Placements indexés sur les taux de marché	913.8	974.7	955.9	782.7	741.4	631.3	606.7	634.6	0.5%	-18.9%
<i>dont comptes à terme</i>	455.2	519.5	652.2	587.8	553.4	518.3	476.2	452.9	-12.6%	-22.9%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	140.6	95.0	95.4	91.6	88.3	85.0	76.5	124.3	46.2%	35.7%
<i>dont certificats de dépôt</i>	317.4	359.9	208.2	103.2	99.6	28.0	53.9	57.0	103.5%	-44.7%
Épargne à long terme	112.8	98.2	89.1	96.6	94.2	91.1	92.9	89.6	-1.6%	-7.3%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	25.5	15.6	14.7	23.5	23.4	22.8	24.5	18.9	-17.1%	-19.9%
Ménages	8 241.6	8 513.1	8 694.5	9 012.7	9 034.8	9 178.2	9 180.4	9 255.0	0.8%	2.7%
Dépôts à vue	1 937.9	2 034.3	2 122.7	2 290.1	2 263.5	2 347.1	2 390.2	2 475.3	5.5%	8.1%
Placements liquides ou à court terme	2 814.8	2 895.9	2 878.2	2 890.2	2 888.1	2 963.6	2 892.8	2 904.4	-2.0%	0.5%
Comptes d'épargne à régime spécial	2 611.7	2 708.3	2 752.8	2 791.7	2 794.4	2 876.7	2 811.0	2 825.3	-1.8%	1.2%
<i>dont livrets ordinaires</i>	902.0	872.2	895.3	953.2	966.0	1 045.9	985.7	992.2	-5.1%	4.1%
<i>dont livrets A et bleus</i>	1 027.5	1 118.5	1 138.9	1 124.7	1 118.6	1 121.5	1 119.2	1 127.7	0.5%	0.3%
<i>dont livrets jeunes</i>	38.3	39.0	38.0	37.9	37.2	37.5	36.5	36.5	-2.7%	-3.7%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	100.6	91.5	86.0	83.9	82.9	81.6	81.5	82.1	0.6%	-2.1%
<i>dont livrets de développement durable</i>	329.0	380.6	397.6	404.0	404.4	407.1	406.8	407.6	0.1%	0.9%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	214.3	206.6	197.0	188.1	185.3	183.0	181.3	179.2	-2.1%	-4.7%
Placements indexés sur les taux de marché	203.1	187.5	125.4	98.5	93.7	87.0	81.8	79.2	-9.0%	-19.6%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	167.5	159.8	99.2	79.3	75.3	69.0	64.2	63.8	-7.6%	-19.6%
<i>dont bons de caisse</i>	9.1	8.3	9.2	5.0	4.9	4.7	4.3	2.4	-50.1%	-53.2%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	26.6	19.5	17.0	14.1	13.5	13.3	13.2	13.0	-1.7%	-7.6%
Épargne à long terme	3 488.9	3 583.0	3 693.6	3 832.4	3 883.1	3 867.4	3 897.4	3 875.3	0.2%	1.1%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	763.1	783.6	837.0	904.4	919.9	921.9	923.5	936.1	1.5%	3.5%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	54.4	51.2	48.5	45.8	45.5	43.9	40.7	39.6	-9.7%	-13.5%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	9.2	9.5	9.9	10.9	11.4	11.9	12.7	11.7	-1.0%	7.9%
<i>dont actions</i>	114.8	124.5	124.8	121.5	114.2	110.2	114.7	124.3	12.8%	2.3%
<i>dont obligations</i>	225.4	208.3	187.5	160.1	153.5	148.6	149.4	148.2	-0.3%	-7.5%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	104.9	101.5	90.4	83.7	78.9	76.0	75.7	76.8	1.1%	-8.2%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	2 217.1	2 304.3	2 395.5	2 506.0	2 559.6	2 554.9	2 580.7	2 538.5	-0.6%	1.3%
Autres agents	766.9	792.3	862.5	915.9	913.2	1 137.7	1 149.7	1 112.6	-2.2%	21.5%
Dépôts à vue	327.6	369.1	364.4	403.7	391.4	592.9	626.9	623.5	5.2%	54.4%
Placements liquides ou à court terme	291.5	279.8	322.5	319.1	310.6	308.5	282.7	261.9	-15.1%	-17.9%
Comptes d'épargne à régime spécial	119.7	156.2	138.5	170.5	169.3	215.4	170.8	160.9	-25.3%	-5.6%
Placements indexés sur les taux de marché	171.8	123.7	184.0	148.6	141.4	93.1	112.0	100.9	8.4%	-32.1%
<i>dont comptes à terme</i>	75.5	77.2	138.8	113.3	106.4	57.8	77.4	67.8	17.2%	-40.2%
Épargne à long terme	147.8	143.4	175.6	193.0	211.1	236.3	240.1	227.2	-3.8%	17.7%
Total actifs financiers	11 499.3	12 036.9	12 456.3	12 946.0	13 007.8	13 174.5	13 201.0	13 505.1	2.5%	4.3%
Dépôts à vue	3 712.6	3 989.5	4 245.1	4 740.2	4 740.1	4 943.3	5 096.6	5 457.9	10.4%	15.1%
Placements liquides ou à court terme	4 037.1	4 222.9	4 253.0	4 083.7	4 079.2	4 036.4	3 874.0	3 855.0	-4.5%	-5.6%
Comptes d'épargne à régime spécial	2 748.5	2 937.0	2 987.7	3 053.9	3 102.7	3 225.0	3 073.5	3 040.3	-5.7%	-0.4%
<i>dont livrets ordinaires</i>	1 010.0	1 028.8	1 039.6	1 154.8	1 189.6	1 308.0	1 171.5	1 143.6	-12.6%	-1.0%
<i>dont livrets A et bleus</i>	1 055.4	1 189.5	1 228.6	1 184.4	1 202.6	1 206.9	1 195.2	1 190.6	-1.4%	0.5%
<i>dont livrets jeunes</i>	38.3	39.0	38.0	37.9	37.2	37.5	36.6	36.5	-2.7%	-3.7%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	100.6	91.5	86.0	84.0	82.9	81.7	81.5	82.2	0.6%	-2.1%
<i>dont livrets de développement durable</i>	329.3	381.0	398.0	404.3	407.4	407.4	407.0	407.9	0.1%	0.9%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	214.8	207.1	197.5	188.5	185.7	183.5	181.8	179.6	-2.1%	-4.7%
Placements indexés sur les taux de marché	1 288.7	1 285.9	1 265.3	1 029.8	976.5	811.5	800.5	814.7	0.4%	-20.9%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	698.1	756.5	890.1	780.4	735.2	645.1	617.9	584.5	-9.4%	-25.1%
<i>dont bons de caisse</i>	10.0	9.2	9.7	5.2	5.0	4.8	4.4	2.7	-42.6%	-47.7%
<i>dont certificats de dépôt</i>	317.4	359.9	208.2	103.2	99.6	28.0	53.9	57.0	103.5%	-44.7%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	263.2	160.4	157.3	140.9	136.6	133.6	124.3	170.5	27.6%	21.0%
Épargne à long terme	3 749.5	3 824.5	3 958.2	4 122.1	4 188.5	4 194.7	4 230.4	4 192.1	-0.1%	1.7%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	765.0	785.7	839.3	906.7	922.2	924.5	925.8	938.0	1.5%	3.5%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	54.6	51.6	48.9	46.2	46.0	44.2	41.0	39.9	-9.7%	-13.7%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	9.2	9.5	9.9	10.9	11.4	11.9	12.7	11.7	-1.0%	7.9%
<i>dont actions</i>	128.0	140.9	143.4	139.7	131.3	127.5	132.2	143.6	12.6%	2.8%
<i>dont obligations</i>	421.3	407.9	394.1	373.1	382.5	390.0	392.5	387.2	-0.7%	3.8%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	152.7	122.8	122.3	131.2	122.9	129.2	132.9	126.4	-2.2%	-3.7%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	2 218.8	2 306.1	2 400.4	2 514.2	2 572.2	2 567.5	2 593.3	2 545.3	-0.9%	1.2%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : T. BELTRAND – Responsable de la rédaction : T. BELTRAND

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : 4 avril 2017